

Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé Semaine du 6 octobre 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Médicaments génériques / pharmacies :

Un arrêté rétablissant de manière provisoire, jusqu'au 31 décembre 2025, le plafond des remises commerciales que peuvent leur accorder les laboratoires sur les médicaments génériques a été publié hier au "Journal officiel", au grand soulagement des pharmaciens qui s'étaient mobilisés fortement en août et en septembre pour protester contre un précédent arrêté daté du 4 août qui plafonnait ces remises à 30 % du prix hors taxes à compter du 1er septembre (au lieu de 40 %), plafond qui devait diminuer progressivement pour atteindre 20 % début juillet 2027. »

Législatives anticipées : le RN en tête quel que soit le scénario d'alliance

Selon un sondage OpinionWay pour CNews, le Rassemblement national arriverait largement en tête du premier tour en cas de dissolution de l'Assemblée nationale, recueillant entre 33 % et 34 % des intentions de vote dans toutes les hypothèses. Même face à une union complète de la gauche (PS, PCF, Écologistes et LFI), le RN conserverait une avance nette, l'alliance de gauche totalisant 24 % des intentions de vote. Sans LFI, l'union PS-PCF-Écologistes tomberait à 18 %, tandis que LFI seule atteindrait 9 %. Pris isolément, le PS obtiendrait 13 %, tout comme une alliance PCF/Écologistes/LFI. Ce sondage confirme la position dominante du RN dans le paysage politique actuel, quelles que soient les configurations partisanes.

Cancer du sein : la loi sur la réduction du reste à charge toujours en attente d'application

Huit mois après son adoption à l'unanimité, la loi visant à réduire le reste à charge des patientes atteintes d'un cancer du sein demeure inapplicable faute de décrets d'application, suscitant de vives inquiétudes à l'ouverture d'Octobre Rose. Promulguée le 5 février 2025, cette loi portée par Fabien Roussel (PCF) nécessite quatre textes réglementaires qui n'ont toujours pas été publiés. Les associations, redoutent que la mesure soit reléguée dans le futur budget de la Sécurité sociale, en pleine période de restrictions budgétaires.

Réunion en cours à l'Élysée et nomination d'un (nouveau) Premier ministre

Une réunion est en cours à l'Élysée réunissant les principaux chef s de partis politiques et de groupes à l'Assemblée nationale et le président de la République. De cette consultation devrait émerger le non d'un nouveau Premier ministre (ou non si reconduction de Sébastien Lecornu) accompagné d'un accord pour faire voter un budget. Le nouveau gouvernement devrait ainsi être connu dans les jours suivants.

Le Sénat propose vingt mesures pour renforcer la place des femmes dans les filières scientifiques

La délégation sénatoriale aux Droits des femmes a publié un rapport intitulé ", dressant un constat préoccupant : moins d'un tiers des chercheurs et un quart des ingénieurs en France sont des femmes. Ce déséquilibre, selon les sénatrices, résulte de biais de genre et de stéréotypes ancrés dès l'enfance, d'un environnement scolaire peu favorable et d'un climat persistant de sexisme dans les études et les carrières scientifiques. Le rapport recommande vingt mesures concrètes, parmi lesquelles : renforcer la formation scientifique et l'égalité pédagogique des enseignants, repenser l'orientation et les concours, expérimenter des quotas dans l'enseignement supérieur, et améliorer les conditions de carrière et de parentalité dans la recherche.

Budget 2026 : incertitudes institutionnelles après la démission du Premier ministre

La démission de Sébastien Lecornu compromet sérieusement le calendrier budgétaire, alors que le gouvernement devait présenter dès la semaine PLF et le PLFSS pour 2026. Selon la LOLF, le PLF devait être déposé à l'AN au plus tard le 7 octobre, une date désormais dépassée. En cas de blocage, l'article 47 de la Constitution prévoit que le gouvernement peut, par ordonnance, mettre en vigueur les dispositions budgétaires si le Parlement n'a pas statué dans les 70 jours impartis. Ce mécanisme, interdit toute mesure nouvelle ou d'ajustement fiscal, contraignant l'État à fonctionner au strict minimum jusqu'à l'adoption d'un budget complet.